



## CADRE PANCANADIEN SUR LA CROISSANCE PROPRE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### *Rapport d'avancement ministériel sur les forêts*



2018

# TABLE DES MATIÈRES

---

---

1. Introduction .....	3
2. Analyse générale des progrès .....	4
3. Tableau sommaire par mesure .....	9
4. Annexe : Mise à jour détaillée par mesure .....	11
4.1. Augmentation des réserves de carbone : protéger et renforcer les puits de carbone.....	11
4.2. Accroître l'utilisation du bois pour la construction .....	16
4.3. Produire des bioénergies et des bioproduits .....	20
4.4. Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre .....	28



## INTRODUCTION

Le 9 décembre 2016, le gouvernement fédéral et la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux ont adopté le Cadre pancanadien (CPC) sur la croissance propre et les changements climatiques. Ce cadre constitue le plan ambitieux du Canada pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour la création d'une croissance propre et d'emplois respectueux de l'environnement ainsi que pour l'accroissement de la résilience du Canada à l'égard de l'incidence des changements climatiques.

Le CPC énonce comment le Canada atteindra ou dépassera son objectif en vertu de l'accord de Paris pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 % en dessous des niveaux de 2005 d'ici 2030. Le CPC a été mis sur pied dans le cadre d'un processus collaboratif des groupes de travail fédéraux, provinciaux et territoriaux, en consultation avec le public et les Autochtones qui seront davantage mobilisés de manière significative au fur et à mesure que le plan sera mis en œuvre.

Grâce à ce plan, le Canada est en voie d'atteindre son objectif de réduction d'émissions de 2030 grâce à quatre piliers :

1. Tarification du carbone;
2. Mesures complémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre;
3. Adaptation et résilience au climat;
4. Technologies propres et innovation.

À l'aide du CPC, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont engagés à produire chaque année un rapport d'avancement à l'intention des premiers ministres. Pour répondre à cet engagement, le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) ainsi que neuf autres chaires ministérielles se sont

engagés à produire des rapports d'avancement annuels sur les mesures du CPC prévues dans leur portefeuille. Ces rapports s'inspirent des rapports synthèses annuels sur l'avancement général du CPC, qui sont présentés aux premiers ministres à la fin de l'automne de chaque année.

Le secteur forestier relève du troisième pilier, soit les *mesures complémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre*, et appuie les mesures suivantes :

1. Augmentation des réserves de carbone : protéger et renforcer les puits de carbone;
2. Accroître l'utilisation du bois pour la construction;
3. Produire des bioénergies et des bioproduits;
4. Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Trois des mesures du CPC associées aux forêts (1, 3 et 4) relèvent également du portefeuille de l'agriculture.

L'avancement des mesures liées directement à l'agriculture sera traité dans le rapport d'étape du CPC des ministres de l'agriculture. Il n'y a pas de chevauchement important entre les mesures décrites dans le présent rapport et celles dont il est question dans le rapport des ministres de l'agriculture.

Il s'agit du deuxième rapport annuel des ministres des forêts sur le CPC, et il est inspiré du rapport inaugural de l'année dernière. Les programmes traités dans le rapport de l'année dernière ont été mis à jour de manière à refléter les progrès tangibles, et de nombreux nouveaux programmes ont été ajoutés. Les futurs rapports seront davantage axés sur l'obtention de résultats concrets, à l'aide de mesures comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation des réserves de carbone. Avec le temps et davantage de résultats, les futurs rapports pourraient comprendre des recommandations sur les politiques et les programmes inspirées des preuves recueillies jusqu'à maintenant.



## ANALYSE GÉNÉRALE DES PROGRÈS

Au cours de l'année, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont fait des progrès tangibles en matière d'initiatives forestières appuyant le cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Le rapport de cette année couvre 65 initiatives discrètes appuyant les objectifs environnemental et économique, ce qui double pratiquement le nombre d'initiatives déclarées l'année passée. À la révision de ces initiatives, trois thèmes se sont clairement distingués : l'importance des partenariats et de la collaboration; la nécessité que la science forestière appuie les politiques et les mesures; et la volonté d'innover pour favoriser une croissance propre et un avenir à faible émission de carbone.

En plus des mesures concrètes prises ci-dessous, un certain nombre de changements politiques et de stratégies appuient ces objectifs. Notamment : en Alberta, la révision des occasions offertes par les activités de crédits compensatoires de carbone et le cadre sur l'innovation en matière de changements climatiques et de technologies; en Colombie-Britannique, la stratégie d'innovation en matière de technologies propres pour le secteur forestier de la Colombie-Britannique; le cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada du CCMF; au Nouveau-Brunswick, la politique sur l'utilisation du bois pour la construction des édifices et infrastructures publics (soit la politique privilégiant le bois) et la politique sur la biomasse forestière pour la récolte de biomasse durable; à Terre-Neuve-et-Labrador, la stratégie qui

s'appliquera au secteur forestier; dans les Territoires du Nord-Ouest, la stratégie de développement de l'industrie forestière; en Nouvelle-Écosse, la stratégie de développement de l'industrie forestière et les plans visant à améliorer la capacité du modèle de séquestration du carbone forestier; au Québec, la Charte du bois pour augmenter l'utilisation du bois dans les constructions et la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers; et en Saskatchewan, la stratégie de résilience aux changements climatiques des Prairies. Tout ce travail est la preuve d'un fort engagement dans tout le pays pour promouvoir de nouvelles stratégies et politiques visant à contribuer à la poursuite des objectifs du cadre pancanadien.

Les initiatives traitées dans le présent rapport reflètent l'importance des partenariats et de la collaboration dans l'atteinte des engagements du CPC. Ces initiatives comprennent des collaborations entre plusieurs ordres de gouvernement, des universités et universitaires, des partenaires de l'industrie, des représentants autochtones, des organismes à but non lucratif et des communautés. Le fait de mobiliser un tel groupe d'intervenants diversifiés permettra d'assurer que les mesures du CPC du Canada appuient les diverses valeurs forestières économiques, culturelles et spirituelles.

Les initiatives fédérales, provinciales et territoriales du CPC reflètent également la nécessité d'avoir des politiques forestières éclairées basées sur des recherches fiables. Les gouvernements continuent d'appuyer la science forestière, notamment une

meilleure collecte de données et de meilleurs modèles, dans le but de surveiller les effets des changements climatiques et de les prédire selon différents scénarios. Au bout du compte, cette recherche aidera les Canadiennes et Canadiens à atténuer les défis posés par les changements climatiques et à s’y adapter.

Enfin, ces initiatives reflètent l’investissement continu en innovation forestière et la transition vers une économie faible en carbone. Par exemple, le nombre d’initiatives liées à la bioénergie et aux bioproduits a pratiquement doublé depuis le rapport de 2017, passant de 13 à 24, et les initiatives traitées dans le rapport de l’année dernière ont progressé et atteint de nouveaux jalons. Les utilisations novatrices du bois dans la construction, notamment les bâtiments en bois de grande hauteur, continuent également à croître et à accélérer. Ensemble, ces initiatives favoriseront une culture d’innovation et aideront le secteur forestier à se développer dans un contexte économique à faible carbone.

Les sections suivantes présentent une discussion sur les résultats concrets produits par certaines initiatives organisées par une mesure du CPC. Voir la liste complète des initiatives en annexe.

## AUGMENTATION DES RÉSERVES DE CARBONE : PROTÉGER ET RENFORCER LES PUIITS DE CARBONE

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront de concert pour protéger et améliorer les puits de carbone, y compris dans les forêts, les milieux humides et les terres agricoles (p. ex. par des mesures sur l’utilisation et la conservation des terres).**

- Les arbres poussent en absorbant et en emmagasinant du CO<sub>2</sub> provenant de l’atmosphère, et le carbone est également emmagasiné dans la biomasse morte et le sol. L’aménagement durable des forêts est un aspect important de la protection et du renforcement des puits de carbone. Au cours de la dernière année, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont de plus en plus concentré leurs efforts à la gestion des puits de carbone et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par exemple en améliorant la régénération des forêts après des désastres naturels, des infestations d’insectes et des feux.
- Le programme de rétablissement de l’habitat du caribou de l’Alberta a fait des progrès en matière de restauration de l’habitat du caribou, ce qui contribuera à la résilience de l’écosystème et à la séquestration du carbone. En 2017, le programme a permis de restaurer 70 km de lignes sismiques historiques, qui sont des perturbations linéaires créées lors de la cartographie de réserves de pétrole. On prévoit que 400 km seront traités en 2018 et le programme propose de traiter 800 km en 2019.
- Le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone de 1,4 milliard de dollars qui fait partie du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC) de 2 milliards de dollars annoncé dans le budget fédéral de 2016 et de 2017 a été lancé en juin 2017, appuyant des mesures provinciales et territoriales nouvelles et améliorées visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L’un des secteurs ciblés par le FEFEC est l’amélioration des puits de carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur forestier. À la fin de 2017, le FEFEC a annoncé l’appui du Fonds du leadership pour les efforts de restauration forestière en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, ainsi que pour l’utilisation des résidus de récolte forestière aux fins d’énergie au Québec. Le FEFEC a lancé le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone de 450 millions de dollars (volet des Champions) en mars 2018 afin d’obtenir des propositions pour réduire les émissions de carbone ou pour la séquestration de carbone d’une vaste gamme de candidats potentiels. Le secteur forestier demeure un secteur ciblé et les décisions de financement sont attendues à l’automne 2018 et à l’hiver 2019.
- L’initiative de la Colombie-Britannique sur le carbone forestier permettra la restauration de 300 000 hectares de forêts touchées par des infestations de dendroctone du pin et des incendies. En mars 2018, les gouvernements provincial et fédéral ont conclu une entente de financement en vertu de laquelle le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone a fourni 140 M\$ pour des investissements admissibles en matière de carbone forestier entre 2017-2018 et 2021-2022, en plus de l’investissement de 150 M\$ annoncé par le gouvernement de la Colombie-Britannique en février 2017.

- L'Ontario continue de faire croître son programme de sylviculture. En 2017, plus de 250 000 arbres ont été plantés dans les municipalités urbaines de l'Ontario. Dans l'ensemble, environ 24 millions d'arbres ont été plantés depuis 2007, 4 000 propriétaires ont reçu de l'aide et plus de 12 000 hectares de nouvelles forêts ont été créés à l'échelle de la province.
- Le Nouveau-Brunswick et le Québec poursuivent leur combat contre l'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans l'Est du Canada. Le Nouveau-Brunswick a traité près de 200 000 hectares de populations ciblées en 2018. Le Québec a traité plus de 350 000 hectares en 2018 sur un total de près de 8,2 millions d'hectares infestés.
- La Colombie-Britannique et l'Alberta continuent de lutter contre des infestations de dendroctone du pin dans l'Ouest du Canada par l'intervention précoce et la surveillance, la reforestation et le traitement continu des zones affectées pour limiter les dommages à la santé et à la productivité des forêts.
- Les Territoires du Nord-Ouest ont commencé à travailler sur une stratégie de développement de l'industrie forestière, établissant la base d'une industrie forestière florissante.
- Le Programme de construction verte en bois (CVBois), une initiative de 39,8 millions de dollars sur quatre ans, a été lancé en octobre 2017 pour appuyer la recherche, le développement, l'enseignement et les projets de démonstration sur le bois qui favorisent l'utilisation du bois dans les projets d'infrastructure à titre de matériau de construction verte. Un appel d'expression d'intérêt pour les projets de démonstration de bâtiments en bois de grande hauteur a eu lieu à la fin de 2017, et plusieurs projets seront mis en œuvre au cours des deux prochaines années. Les appels d'expression d'intérêt pour les bâtiments commerciaux de faible hauteur et les projets de démonstration de ponts seront lancés à l'automne 2018.
- Des provinces, dont la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont fait preuve de leadership public en renouvelant récemment leur engagement envers l'accroissement de l'utilisation du bois et d'autres matières renouvelables à faible intensité de carbone dans la conception et la construction de bâtiments municipaux et financés par le gouvernement.
- La politique privilégiant le bois du Nouveau-Brunswick permet l'augmentation de l'utilisation de produits du bois structurels et d'apparence pour la construction et la rénovation de bâtiments financés par les fonds publics.
- Outre les programmes gouvernementaux, de nombreuses administrations investissent aussi dans des collaborations de recherche sur la construction de bâtiments en bois et l'innovation dans les produits ligneux par l'entremise de FPInnovations, un institut national public-privé de recherche en foresterie.

### ACCROÎTRE L'UTILISATION DU BOIS POUR LA CONSTRUCTION :

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront ensemble pour encourager l'utilisation accrue des produits du bois dans la construction, y compris au moyen de nouveaux codes du bâtiment.**

- Les gouvernements du Canada appuient depuis longtemps l'utilisation accrue du bois dans la construction. L'utilisation de produits du bois solide renouvelables dans la construction de bâtiments permet d'emmagasiner du carbone à long terme et lorsque les produits de bâtiments non renouvelables à forte intensité d'émissions sont remplacés, cela contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un paysage urbain doté de bâtiments en bois de grande hauteur et de ponts en bois serait profitable au secteur forestier du Canada et permettrait d'augmenter les réserves de carbones et la résilience des communautés en forêt.

### PRODUIRE DES BIOÉNERGIES ET DES BIOPRODUITS :

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront pour cerner les possibilités de produire des combustibles renouvelables et des bioproduits, notamment les combustibles renouvelables à base de déchets.**

- L'augmentation de la production de bioénergie et de bioproduits contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la dépendance à l'utilisation intensive de

combustibles fossiles. Par exemple, les résidus de récolte et les autres résidus ligneux peuvent être utilisés pour l'énergie à la place des combustibles fossiles comme le diesel, alors que les bioproduits forestiers peuvent remplacer les produits à utilisation intensive de combustibles fossiles comme l'acier et le plastique.

- Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ciblent les communautés qui dépendent des combustibles fossiles pour leur appui pour une bioénergie propre. Par exemple, le budget fédéral de 2017 prévoyait 55 millions de dollars pour le volet Biothermie du programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées (EPCRE), pour faciliter la transition du chauffage aux combustibles fossiles à la biothermie. Le programme EPCRE a sollicité des propositions des communautés rurales et éloignées au printemps de 2018. Le volet Biothermie prévoit l'approbation et le financement d'environ 25 communautés pour entreprendre des projets pour cette phase de financement. La plupart de ces projets se dérouleront sur plusieurs années, mais il est prévu que certains d'entre eux se terminent cette année. L'EPCRE offrira d'autres cycles de financement au cours de sa durée de vie de six ans.
- Les administrations investissent en recherche, développement et commercialisation d'innovations permettant l'utilisation du bois, pour contribuer à faire du Canada un marché concurrentiel pour les bioproduits de pointe, dont les biocombustibles. Par exemple, la stratégie énergétique de biomasse du Yukon, approuvée en 2016, a financé en 2017-2018 certaines Premières Nations pour qu'elles explorent les possibilités de biomasse. La politique du Nouveau-Brunswick sur la biomasse forestière continue de progresser, et trois projets à grande échelle sont actuellement à l'étude pour la production de bioénergie ou de bioproduits. Terre-Neuve-et-Labrador évalue actuellement la possibilité de convertir des bâtiments gouvernementaux au chauffage à la biomasse, ce qui réduira leur dépendance aux combustibles fossiles.
- Le gouvernement du Québec a dévoilé la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023, conformément à son engagement pris dans le

cadre du Forum Innovation Bois. L'initiative prévoit un ensemble de mesures représentant des investissements de plus de 827 M\$. Plusieurs mesures phares visent la production de bioénergie et de bioproduits.

- L'Ontario étudie certains projets qui visent à remplacer une centrale énergétique au diesel par des installations alimentées par des bioproduits.

### AVANCEMENT DE L'INNOVATION EN PRATIQUES DE GESTION FORESTIÈRE EFFICACES POUR RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

**Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux collaboreront à renforcer l'innovation en vue de faire progresser les pratiques de gestion efficace des GES dans les secteurs des forêts et de l'agriculture.**

- Trouver de nouvelles façons de récolter et d'utiliser la fibre ligneuse pour réduire les émissions provenant de la forêt et des opérations forestières ainsi que maximiser la valeur dérivée du bois sont devenus essentiels pour atténuer les changements climatiques et transformer l'industrie forestière canadienne en une économie à faibles émissions de carbone. Dans le même ordre d'idées, l'investissement dans des solutions novatrices pour cerner davantage de pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre permet de faire des forêts de meilleurs puits de carbone tout en faisant progresser la transformation économique et la compétitivité de l'industrie forestière.
- Le CCMF a lancé son cadre de la bioéconomie forestière pour le Canada en 2017. Le cadre présente une approche intégrée en vue d'atteindre les objectifs en matière d'atténuation des changements climatiques et de favoriser l'innovation à long terme dans le secteur forestier, ce qui confirme l'engagement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de travailler en partenariat avec les communautés forestières et les intervenants de l'industrie, notamment en mobilisant de façon continue les Autochtones, afin de trouver ensemble des solutions durables.
- Au bout du compte, les mesures fédérales, provinciales et territoriales visant à appuyer les pratiques de gestion forestière durable,

l'innovation et la transformation présentent de nombreux avantages d'atténuation des changements climatiques, améliorant la façon dont les Canadiennes et les Canadiens relèvent les défis et répondent aux occasions que les changements climatiques représentent pour le secteur forestier.



## TABLEAU SOMMAIRE PAR MESURE

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ
<b>MESURE DU CPC : <i>Augmentation des réserves de carbone : protéger et renforcer les puits de carbone</i></b>	
Fédérale	Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone de 2 milliards de dollars
Alberta	Croissance forestière améliorée et reforestation à la suite de perturbations naturelles historiques dans les forêts publiques
Alberta	Stratégie de l'Alberta contre le dendroctone du pin
Alberta	Planification du cadre pour l'utilisation des terres de l'Alberta
Alberta	Programme de rétablissement de l'habitat du caribou
Colombie-Britannique	Initiative sur le carbone forestier
Nouveau-Brunswick	Stratégie d'intervention préventive contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette
Québec	Fonds du Leadership pour une économie à faibles émissions de carbone
Québec	Stratégie de production de bois du Québec
Québec	Traitements de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en terres privées et publiques
<b>MESURE DU CPC : <i>Accroître l'utilisation du bois pour la construction</i></b>	
Multiplés	Investissements dans la recherche de FPInnovations
Fédérale	Programme de construction verte en bois (CVBois)
Colombie-Britannique	Accroître l'utilisation de matériaux renouvelables et à faibles émissions de carbone dans tous les projets d'infrastructure du secteur public.
Colombie-Britannique	Programme privilégiant le bois Investissement innovation forestière
Terre-Neuve-et-Labrador	Initiative d'utilisation du bois, dans le cadre du programme Atlantique WOODWORKS!
Nouvelle-Écosse	Appui renouvelé pour l'initiative Atlantique Woodworks
Québec	Programme de démonstration de construction en bois
Québec	Charte du bois
<b>MESURE DU CPC : <i>Produire des bioénergies et des bioproduits</i></b>	
Fédérale	Programme Énergie propre pour réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées
Alberta	Projets de bioénergie et de bioproduits de l'industrie forestière
Alberta	Programme de production de bioénergie
Alberta	Système de crédits compensatoires de carbone de l'Alberta – production de crédits compensatoires
Nouveau-Brunswick	Conférence BIOCON Atlantique 2018
Terre-Neuve-et-Labrador	Initiative de faisabilité de conversion de biomasse pour les bâtiments gouvernementaux
Nouvelle-Écosse	Développement de solutions de chauffage à l'énergie ligneuse pour les bâtiments gouvernementaux.
Ontario	Initiative de durabilité communautaire de la Première Nation de Whitesand
Ontario	Développement de l'usine de granules de bois de 150 000 tonnes métriques de la Première Nation de Wikwemikong à l'aide de la biomasse forestière de Nairn.

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ
Ontario	Développement de l'usine de granules de bois de 60 000 tonnes métriques de Wawasum Group Ltd à l'aide de la biomasse forestière de la communauté autochtone de Sand Point.
Ontario	Commercialisation d'Haliburton BioChar de production de carbone organique provenant de produits de fibre ligneuse
Ontario	Développement d'un système de chauffage centralisé au bois pour le centre-ville d'Haliburton
Ontario	Ajout de sécheuses à la biomasse ainsi que production électrique et agrandissement de l'installation de granules de bois KD Quality Pellets qui produit 200 000 tonnes chaque année.
Québec	Forum Innovation Bois
Québec	Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023
Québec	Plateforme Innovation
Québec	Programme d'innovation forestière
Québec	Appui aux initiatives novatrices dans les usines de pâtes et papiers
Québec	Programme de biomasse forestière résiduelle
Québec	Crédit d'impôt pour la production d'huile pyrolytique à base de biomasse forestière résiduelle
Québec	Mesures fiscales pour favoriser la production des biocarburants au Québec
Yukon	Stratégie sur l'énergie de biomasse
<b>MESURE DU CPC : <i>Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre</i></b>	
Alberta	Programme de réduction des émissions de l'Alberta
Alberta	Innovation Alberta - Alberta Bioavenir
Alberta	Programme de bioénergie d'Innovation Alberta
Alberta	Crédits d'impôt à l'investissement en capital
Alberta	Alberta - Partenariats émergents sur l'énergie propre
Saskatchewan	Planification de la gestion des forêts
Saskatchewan	Évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en fonction du cadre d'AFD du CCMF
Manitoba	Évaluation des réserves de carbone dans les milieux humides forestiers

## ANNEXE : MISE À JOUR DÉTAILLÉE PAR MESURE

<b>MESURE DU CPC : Augmentation des réserves de carbone : protéger et renforcer les puits de carbone</b>				
COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
Fédérale	<p><b>Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone de 2 milliards de dollars</b></p> <p>Annoncé dans le budget fédéral de 2016 et 2017 pour appuyer les nouvelles mesures provinciales et territoriales pour réduire les émissions, l'accent étant mis sur les nouvelles mesures de réductions croissantes tout en considérant la rentabilité.</p> <p>L'un des secteurs ciblés est l'amélioration des puits de carbone et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur forestier.</p>	<p>Lancement du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone par Environnement et Changements climatiques Canada en juin 2017, avec un appel de propositions initiales des gouvernements provinciaux et territoriaux pour le Fonds du leadership (1,4 G\$).</p> <p>À la fin de 2017, le FEDEC a annoncé l'appui du Fonds du leadership pour les efforts de restauration forestière en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, ainsi que pour l'utilisation des résidus de récolte forestière aux fins d'énergie au Québec.</p> <p>Le gouvernement fédéral a mis en place des ententes de financements bilatérales avec de nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux pour les projets approuvés.</p> <p>Le FEDEC a lancé le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone de 450 millions de dollars (volet des Champions) en mars 2018 afin d'obtenir des propositions d'une vaste gamme de candidats potentiels. Le secteur forestier demeure un secteur ciblé.</p>	<p>Ententes de financement bilatérales complètes en vertu du Défi du leadership avec les activités de projet en cours.</p> <p>Évaluation des propositions du Défi pour une économie à faibles émissions de carbone, pour lesquelles les décisions sont prévues pour l'automne 2018 et l'hiver 2019. Ententes de financement en place et activités de projet en cours.</p>	<p>Le budget de 2017 précisait que le FEDEC serait actif pendant cinq ans, jusqu'en 2021-2022.</p>
Alberta	<p><b>Croissance forestière améliorée et reforestation à la suite de perturbations naturelles historiques dans les forêts publiques</b></p> <p>Une somme de 20 millions de dollars sera affectée au projet, dont la moitié proviendra du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (Fonds du leadership).</p> <p>Le programme favorise les interventions d'aménagement dans les aires de perturbations naturelles, et la plantation accrue</p>	<p>Les activités de mise en œuvre visent des traitements de plantation initiale en 2019-2020.</p> <p>Le programme a pour objectif de traiter environ 8 600 ha par la plantation de 12,1 millions de plants d'ici 2022.</p>	<p>Nombre d'hectares à traiter proposé pour 2019-2020 : 3 450 ha (sujet à changement selon les facteurs opérationnels).</p>	<p>Fin du projet prévue en 2021-2022</p>

	de conifères contribue à la restauration des conifères dans les forêts, ce qui contribue à une séquestration de carbone accrue.			
<b>Alberta</b>	<p><b>Stratégie de l'Alberta contre le dendroctone du pin</b></p> <p>Stratégie de l'Alberta destinée à réduire l'étendue et l'impact du dendroctone du pin. On observe une réduction considérable de la capacité à emmagasiner le carbone chez les peuplements infestés par le dendroctone du pin. Ce programme préventif vise à réduire et à ralentir les impacts du dendroctone du pin et sa progression possible vers l'est.</p>	<p>Traitements de contrôle de niveau * (arbre unique)</p> <p>Août 2017 à août 2018 : 92 275 arbres traités par le gouvernement provincial</p> <p>*Tous les arbres traités sont abattus et brûlés.</p>	<p>En cours</p> <p>Août 2018 à août 2019 : il est prévu de traiter un nombre équivalent au nombre d'arbres traités en 2017.</p>	En cours
<b>Alberta</b>	<p><b>Planification du cadre pour l'utilisation des terres de l'Alberta</b></p> <p>Le cadre pour l'utilisation des terres établit une nouvelle démarche concernant la gestion des terres provinciales et des ressources naturelles en vue d'atteindre les objectifs environnementaux, économiques et sociaux à long terme de l'Alberta. Ce programme définit sept nouvelles régions d'utilisation du territoire et nécessite la mise en œuvre d'un plan régional pour chacune d'elles. Actuellement, deux plans sur sept ont été approuvés.</p> <p>Les plans régionaux dictent les stratégies d'utilisation du territoire qui auront une influence sur les puits de carbone de la province; ils définissent de nouvelles aires protégées et de conservation et ils mettent l'accent sur la nécessité d'entretenir un secteur forestier vivant.</p>	<p>1 360 390 hectares de nouvelles aires protégées ont été ajoutés en Alberta en 2018 dans la région boréale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc provincial Kazan Wildland (570 822 hectares de nouvelles aires protégées pour un total de 659 397 hectares)</li> <li>• Parc provincial Richardson (264 727 hectares de nouvelles aires protégées pour un total de 312 068 hectares)</li> <li>• Parc provincial Dillon River (191 545 hectares)</li> <li>• Parc provincial Birch River (331 832 hectares)</li> <li>• Agrandissement du parc provincial Birch Mountains (ajout de 1 563 hectares)</li> </ul> <p>Ensemble, les aires protégées et de conservation et l'aménagement durable des terres forestières devraient produire des réductions d'émissions de carbone plus importantes que celles qui auraient été générées par une de ces mesures seulement.</p>	<p>Développement en cours des plans régionaux non complétés.</p>	En cours

<p><b>Alberta</b></p>	<p><b>Programme de rétablissement de l'habitat du caribou</b></p> <p>L'objectif du programme est d'appuyer la stratégie de rétablissement de la population boréale du caribou des bois et la stratégie de rétablissement de la population des montagnes du Sud du caribou des bois, en fournissant du financement pour les activités admissibles. Le programme est structuré autour de projets qui sont composés d'activités admissibles visant l'objectif du programme, notamment : planification, surveillance, évaluation, production de rapports sur la planification de la gestion de l'accès, collecte de connaissances traditionnelles, etc. Surveillance, évaluation et production de rapports, Surveillance, évaluation et production de rapports – ceci comprend des activités qui servent à mesurer, faire le suivi et signaler des activités de projet et les conditions de l'habitat du caribou à des fins de gestion de projets et d'évaluation des résultats. Le programme est géré par l'association de l'amélioration de la ressource forestière de l'Alberta.</p>	<p>Restauration de lignes sismiques historiques (perturbations linéaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70 km traités en 2017</li> <li>• 400 km traités en 2018</li> </ul>	<p>Mise en œuvre continue du programme.</p> <p>Traitement actuel proposé : 800 km en 2019</p>	<p>En cours</p>
<p><b>Colombie-Britannique</b></p>	<p><b>Initiative sur le carbone forestier</b></p> <p>Lancée au début de 2017, cette stratégie expose les initiatives actuelles et prévues par le ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des Ressources naturelles et du Développement rural (FLNRO) visant à gérer le carbone forestier et à améliorer la durabilité des forêts, des communautés et de l'industrie de la Colombie-Britannique, tout en atténuant les effets des changements climatiques.</p> <p>Cette initiative est également axée sur l'augmentation de l'utilisation des résidus forestiers et sur la réduction du brûlage des résidus de débroussaillage afin de réduire les émissions.</p>	<p>Pour 2017-2018, les activités de l'initiative sur le carbone forestier ont été offertes par deux partenaires principaux, soit « Forests for Tomorrow » (Les Forêts de demain) et la « Forest Enhancement Society of BC » (Société d'amélioration des forêts de la Colombie-Britannique). Les activités admissibles de l'initiative sur le carbone forestier à la Société d'amélioration des forêts comprennent plusieurs projets de plantation, de réhabilitation, de fertilisation et d'utilisation. Les activités admissibles à La Forêt de demain comprennent des activités d'augmentation graduelle de la fertilisation et de la réhabilitation provinciales.</p> <p>Au début de 2017, la Colombie-Britannique s'est engagée à donner environ 150 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre de</p>	<p>En 2018-2019 et pour les années subséquentes, le gouvernement provincial continuera de mettre en œuvre des activités de l'initiative sur le carbone forestier selon le financement fourni par le Fonds du leadership du FEFC (réhabilitation, fertilisation, utilisation, reforestation, investissements dans des solutions au brûlage des résidus ligneux et augmentation de la séquestration de carbone).</p>	<p>2021-2022</p>

		<p>l'initiative sur le carbone forestier, prouvant ainsi son appui au cadre pancanadien sur les changements climatiques et l'énergie propre.</p> <p>À la fin de 2017, le FE FEC a annoncé un appui de 140 millions de dollars dans le cadre du Fonds du leadership. En mars 2018, l'entente entre la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada a été finalisée, ce qui signifie qu'au total, un financement de 290 millions de dollars sera mis à la disposition des investissements admissibles pour le carbone forestier, de 2017-2018 à 2021-2022.</p>		
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<p><b>Stratégie d'intervention préventive contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette</b></p> <p>Les gouvernements fédéral et provincial, l'industrie ainsi que les universités ont renouvelé un partenariat de financement de cinq ans (2018-2022) pour continuer les interventions préventives ciblées contre les infestations de tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada Atlantique. L'objectif de la stratégie est de protéger les habitats forestiers, la séquestration du carbone forestier et l'économie forestière des impacts d'une infestation.</p>	<p>Environ 200 000 hectares de populations ciblées au Nouveau-Brunswick ont été traités en 2018.</p>	<p>Continuer les interventions préventives ciblées, par exemple par des efforts de surveillance intensive dans toute la région de l'Atlantique, des recherches appliquées, des communications, la science citoyenne et le traitement des populations ciblées au Nouveau-Brunswick.</p>	2025
<b>Québec</b>	<p><b>Fonds du Leadership pour une économie à faibles émissions de carbone</b></p> <p>Ce fonds du Gouvernement Fédéral permet aux provinces et aux territoires de livrer leurs engagements visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Gouvernement du Québec (coordonné par le MDELCC) a obtenu un financement 50 M\$ sur 5 ans qui vise l'accroissement des puits de carbone par le boisement et le reboisement de superficies additionnelles à sa programmation régulière. Le financement est réparti moitié-moitié entre la forêt privée et publique.</p>	<p>Trois types de superficies ont été identifiés :</p> <p>1) remise en production de forêts dans le contexte de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les régions Gaspésie et Bas-Saint-Laurent La planification des secteurs à remettre en production en 2020 a été réalisée et les plants commandés.</p> <p>2) augmentation de la productivité des forêts de pessières à mousses et à éricacées La planification des secteurs à remettre en production en 2020 est en cours.</p> <p>3) boisement de friches en forêt privée La planification des secteurs à remettre en production en 2020 a</p>	<p>1) Remettre en production les secteurs identifiés à la planification 2020. Planifier et remettre en production les secteurs 2021.</p> <p>2) Commander les plants à remettre en production en 2020 d'ici fin 2018; planifier et remettre en production les secteurs 2021.</p> <p>3) augmentation de la productivité des forêts de pessières à mousses et à éricacées.</p> <p>Remettre en production les secteurs identifiés à la planification 2020. Planifier et remettre en production les secteurs 2021.</p>	Le projet se terminera en mars 2022.

		été réalisée et les plants commandés.		
<b>Québec</b>	<p><b>Stratégie de production de bois du Québec</b></p> <p>L'objectif fondamental de cette stratégie est de produire plus de bois ayant les caractéristiques désirées, à un prix concurrentiel et basé sur un investissement profitable. L'objectif consiste à : aider à atteindre les cibles d'atténuation des changements climatiques du Québec en augmentant la séquestration de carbone dans les forêts et les produits forestiers. - Prendre en considération différentes solutions pour améliorer la contribution du secteur forestier à l'atteinte des cibles d'atténuation des changements climatiques. (En cours)</p>	La stratégie de production de bois du Québec sera lancée en décembre 2018. Elle est actuellement à l'étape des consultations publiques.	<p>Une fois lancées, les mesures appropriées seront mises en œuvre.</p> <p>Commencer l'évaluation de la contribution supplémentaire potentielle du secteur forestier afin d'atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre du Québec (2019).</p>	2019
<b>Québec</b>	<p><b>Traitements de la tordeuse des bourgeons de l'épinette en terres privées et publiques</b></p> <p>L'objectif des arrosages est de réduire les pertes de productivité et de réduire la mortalité sur le territoire touché par l'épidémie de TBE en comparaison avec des territoires de référence non traités.</p>	<p>L'estimation des dommages causés par l'épidémie a été réalisée. La planification des arrosages en petite forêt privée a eu lieu. Les arrosages sur terres publiques se sont poursuivis (débutés en 2009). Quantifier les premières émissions de CO<sub>2</sub> évitées.</p>	<p>La cartographie de la défoliation annuelle causée par la TBE sera réalisée. Les arrosages en petite forêt privée débuteront en 2018. Les arrosages sur terres publiques se poursuivront.</p>	Les arrosages auront lieu jusqu'à la fin de l'épidémie.

## MESURE DU CPC : *Accroître l'utilisation du bois pour la construction*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
<b>Multiplés</b>	<p><b>Investissements dans la recherche de FPInnovations</b></p> <p>Dans le cadre d'ententes de coûts partagés, les gouvernements fédéral et provincial investissent chaque année dans la recherche de FPInnovations en gestion et durabilité forestières, recherche qui est axée sur la conception, l'ingénierie et la fourniture de structures et de composantes en bois de grande taille pour la construction.</p>	<p>Voici des exemples pour lesquels le gouvernement appuie la recherche de FPInnovations :</p> <p>Le ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des Ressources naturelles et du Développement rural de la Colombie-Britannique a appuyé la recherche de FPInnovations en choisissant le bois pour ses bâtiments et ses ponts. Les projets actuellement financés dans le cadre de l'entente de coûts partagés incluent celui portant sur les nouveaux matériaux de construction à base de biomatériaux (complété en 2016) et celui sur les ponts de prochaine génération en bois (actuellement dans sa 2<sup>e</sup> année).</p> <p>En mars 2017, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec a également annoncé l'allocation de fonds à FPInnovations pour un total de 4 M\$ sur quatre ans pour la continuation de son programme de recherche collaborative nationale.</p>	<p>D'ici mars 2018, la Colombie-Britannique mettra en œuvre ses composantes et concepts de ponts dans le cadre de projets de démonstration de constructions de ponts réelles et appuiera la mise en œuvre de ces concepts sur un ou plusieurs ponts de démonstration en 2018-2019.</p> <p>Québec continuera la mise en œuvre de projets de FPInnovations en collaboration avec ses partenaires en 2018-2019.</p>	2021
<b>Fédérale</b>	<p><b>Programme de construction verte en bois (CVBois)</b></p> <p>Le budget de 2017 prévoit une somme de 39,8 millions de dollars pour appuyer les projets et activités qui favorisent l'augmentation de l'utilisation du bois comme matériau de substitution de construction verte. Le programme CVBois appuie la transition du Canada à une industrie de la construction qui accorde une plus grande place au bois en finançant des projets qui encouragent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une adoption et une commercialisation accrues des produits à base de bois dans la construction d'édifices en bois de grande hauteur, de ponts en bois d'œuvre et de bâtiments commerciaux de faible hauteur novateurs;</li> <li>• la reproduction des bâtiments à base de bois non traditionnels et des ponts en bois d'œuvre novateurs éprouvés;</li> </ul>	<p>Le gouvernement fédéral a annoncé le programme en octobre 2017 et l'appel d'expression d'intérêt pour des bâtiments de démonstration de grande hauteur s'est terminé en décembre 2017. Les négociations d'ententes de projet de démonstration de bâtiments de grande hauteur sont prévues pour 2018, et les appels d'expression d'intérêt pour les projets de démonstration de bâtiments commerciaux de faible hauteur et de ponts seront lancés à l'automne 2018.</p>	<p>Plusieurs projets de bâtiments de grande hauteur débiteront au cours des deux prochaines années.</p> <p>Il y aura un processus de sélection pour les projets de démonstration de bâtiments commerciaux de faible hauteur et de ponts.</p> <p>Mise en œuvre d'un programme de formation et d'enseignement avancé, outils de conception et produits d'information prévus en 2018-2020.</p>	<p>Activités de financement pour quatre ans jusqu'en 2021-2022</p>



## MESURE DU CPC : *Accroître l'utilisation du bois pour la construction*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>des recherches qui viennent combler le manque de renseignements techniques nécessaires pour faciliter les révisions du Code national du bâtiment du Canada (CNBC) de 2020 et de 2025 afin d'autoriser des bâtiments en bois de grande hauteur au-delà de la limite actuelle de 6 étages.</li> </ul>			
<b>Colombie-Britannique</b>	<p><b>Accroître l'utilisation de matériaux renouvelables et à faibles émissions de carbone dans tous les projets d'infrastructure du secteur public</b></p> <p>Nouveaux projets conformes à la politique gouvernementale existante, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certification LEED Or exigée pour les nouvelles installations du secteur public;</li> <li>- The Greenhouse Gas Reduction Targets Act/Carbon Neutral Government Regulation</li> <li>- Initiative Wood First (qui comprend la Wood First Act et le Programme Le bois d'abord)</li> </ul> <p>Dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement adoptée en juin 2018 par la C.-B., le gouvernement s'engage à créer un cadre d'évaluation du cycle de vie qui permettra de mesurer et de rendre compte des émissions de carbone incluses dans (certains) matériaux de construction utilisés dans les projets d'immobilisations d'infrastructures.</p>	<p>Utilisation de matériaux à faibles émissions de carbone et renouvelables dans les projets d'infrastructures du secteur public.</p> <p>Actuellement en cours de définition et d'évaluation des solutions politiques et de la rédaction de recommandations.</p> <p>Matériel d'orientation préliminaire mis au point.</p> <p>La stratégie a été publiée le 25 juin 2018. Les détails restent à confirmer.</p>	<p>Obtenir l'opinion des partenaires de l'industrie sur le matériel d'orientation préliminaire.</p> <p>Définir et évaluer les solutions politiques afin d'appuyer l'utilisation accrue de bois de la Colombie-Britannique.</p> <p>Concevoir le cadre en collaboration avec des intervenants gouvernementaux, y compris le ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des ressources naturelles et Développement rural.</p>	<p>Une ou plusieurs politiques seront choisies pour être mises en œuvre, pour favoriser une utilisation accrue du bois de la Colombie-Britannique dans les nouveaux projets d'infrastructures du secteur public d'ici 2018.</p> <p>Lancement prévu au cours de l'année financière 2019-2020.</p>
<b>Colombie-Britannique</b>	<p><b>Programme privilégiant le bois Investissement innovation forestière</b></p> <p>Le Programme Le bois d'abord d'Investissement innovation forestière est axé sur l'augmentation de l'utilisation du bois dans la province en plaçant le bois au rang de matériau de construction favori dans les divers usages du bois pour la conception et la construction de bâtiments, et sur l'appui de l'innovation dans la fabrication.</p>	En cours	68 M\$ des ventes totales de bois en Colombie-Britannique pour les marchés de la construction non résidentielle et résidentielle pour les bâtiments à étages et à logements seront attribués aux interventions du programme d'ici 2018-2019.	Fin du programme d'ici 2020
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<b>Initiative d'utilisation du bois, dans le cadre du programme Atlantique WoodWORKS!</b>	Financement promis au programme Atlantique WoodWORKS!	Appuyer des initiatives de Atlantique WoodWORKS!	En cours

## MESURE DU CPC : *Accroître l'utilisation du bois pour la construction*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	Terre-Neuve-et-Labrador a renouvelé son partenariat avec le programme Atlantique WoodWORKS! et s'est engagé à explorer de nouvelles applications d'utilisation du bois afin d'augmenter la quantité de bois utilisée dans la construction non résidentielle. Ceci sera possible grâce à sa participation au programme WoodWORKS! et grâce à son influence sur diverses politiques qui encouragent une utilisation accrue du bois.		comme la formation, des ateliers de conception, des forums, etc.  Exercer son influence dans l'adoption du Code du bâtiment de 2015.  Explorer les possibilités d'utiliser des produits de construction en bois pour des applications publiques/institutionnelles.	
Nouvelle-Écosse	<b>Appui renouvelé pour l'initiative Atlantique Woodworks</b> Atlantique Woodworks est un programme coopératif dirigé par le bureau du bois d'œuvre maritime avec l'aide des quatre provinces atlantiques du Canada. Il promeut le bois comme matériau de construction favori dans le Canada Atlantique.	Les conceptions architecturales à base de bois sont célébrées, mises en évidence et promues dans le cadre d'ateliers, de programmes spéciaux et d'événements de développement de l'industrie.	La prolongation du programme prévoit d'inclure les efforts promotionnels de l'Île-du-Prince-Édouard de 2018-2019.	
Québec	<b>Programme de démonstration de construction en bois</b> Mise en œuvre de la présentation technologique pour les bâtiments en bois  Programme pour les candidats ayant un projet novateur de construction en bois ou une solution novatrice en bois pour le secteur de la construction non résidentielle ou à logements au Québec.	Programme lancé en décembre 2016 avec un budget de 11 M\$ jusqu'en 2018.  En 2018, le Programme a été bonifié afin d'accroître la réalisation de projets mobilisateurs. Ainsi, le programme est désormais en vigueur jusqu'en 2020. De plus, la liste des dépenses admissibles a été bonifiée et les règles d'admission ont été adaptées aux projets soumis par des entités municipales et des commissions scolaires.  En 2018, 8 projets ont été acceptés pour un montant total de 5,52 M\$ d'aide financière.	Poursuite du programme et suivi des projets soutenus	31 mars 2020
Québec	<b>Charte du bois</b>  L'objet de la Charte du bois du Québec est d'accroître l'utilisation de bois dans la construction non résidentielle et multifamiliale au Québec.	Nouvelle version préliminaire de la Charte du bois publiée en mai 2017.  Rédaction en 2017 d'un plan de communication permettant de promouvoir et d'accroître la visibilité de la Charte du bois  La mise en œuvre des mesures de la Charte du bois se fait en continu, incluant les réalisations suivantes au cours des dernières années : Mesure 1 : leadership gouvernemental :	Poursuivre la mise en œuvre des mesures de la Charte du bois.  - Déploiement du plan de communication qui vise à atteindre les villes et les municipalités, le grand public, les professionnels de la construction, les donateurs d'ouvrage ainsi que les ministères et les organismes du gouvernement. De plus, les membres du Comité interministériel de haut niveau	Permanent

## MESURE DU CPC : *Accroître l'utilisation du bois pour la construction*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
		<p>- création d'un comité interministériel de haut niveau en construction bois qui veille à ce que les ministères et les organismes donnent l'exemple quant à l'utilisation du bois dans les projets de construction financés en tout ou en partie par des fonds publics ;</p> <p>- attribution d'aide financière à Cecobois afin d'élaborer et de publier l'outil de calcul de la quantité d'émissions de GES;</p> <p>- reddition de comptes annuelle sur l'utilisation du bois dans les bâtiments publics québécois. Premier rapport annuel couvrant la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017 a été réalisé.</p> <p>Mesure 2 : construction novatrice avec du bois :</p> <p>- mise en œuvre du programme des solutions novatrices avec du bois;</p> <p>- création d'un comité consultatif avec la Régie du Bâtiment du Québec;</p> <p>- attribution d'aide financière pour une étude de faisabilité sur la construction d'une école primaire en bois.</p> <p>Mesure 3 : formation et promotion :</p> <p>- financement octroyé à des universités afin d'accroître l'offre de formation obligatoire sur l'utilisation du bois en construction (ex : embauche d'enseignants spécialisés dans la construction en bois);</p> <p>- financement des activités de Cecobois;</p> <p>- financement d'activités de formation continue sur l'utilisation du bois dans la construction;</p> <p>- soutien d'une activité pour faciliter l'intégration sur le marché du travail de diplômés étrangers spécialisés en construction bois.</p> <p>Mesure 4: recherche et innovation :</p> <p>- financement reçu de FPInnovations pour diverses initiatives de recherche;</p> <p>- renouvellement du soutien à la Chaire industrielle de recherche sur la construction écoresponsable en bois de l'Université Laval pour cinq ans, soit de 2018 à 2023.</p>	<p>sur l'exemplarité en construction bois sont appelés à réaliser des actions de promotion telle que la bonification de leurs programmes d'infrastructures.</p> <p>- Mise à jour et rédaction de directives et guides explicatifs sur la construction en bois par la Régie du bâtiment du Québec.</p> <p>- Soutien à la modélisation et l'optimisation dans le secteur de la préfabrication.</p> <p>- Soutien à la réalisation de déclarations environnementales pour les produits forestiers;</p> <p>Cible : accroissement du taux d'utilisation du bois dans la construction non résidentielle et multifamiliale qui pourrait atteindre 32 % en 2020.</p>	

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
Fédérale	<p><b>Programme Énergie propre pour réduire la dépendance au diesel dans les communautés éloignées</b></p> <p>Le budget de 2017 a fourni 220 M\$ pour ce programme, desquels 55 M\$ servent à appuyer les transitions du chauffage au combustible fossile à la biothermie.</p>	<p>Réception et révision des projets de biothermie soumis pour le financement. Le programme EPCRE a sollicité des propositions des communautés rurales et éloignées au printemps de 2018. Le volet Biothermie prévoit l’approbation et le financement d’environ 25 communautés pour entreprendre des projets pour cette phase de financement.</p>	<p>La plupart des projets approuvés se dérouleront sur plusieurs années, mais il est prévu que certains d’entre eux se terminent cette année.</p> <p>L’EPCRE offrira d’autres cycles de financement au cours de sa durée de vie de six ans.</p>	<p>Financement du programme fourni pour six ans jusqu’en 2023-2024</p>
Alberta	<p><b>Projets de bioénergie et de bioproduits dans l’industrie forestière</b></p> <p>Lafarge Cement mettra à l’essai l’utilisation de résidus ligneux en remplacement du gaz naturel dans sa production de ciment.</p> <p>Capital Power est en train de tester l’utilisation de la biomasse ligneuse pour remplacer le charbon dans ses centrales de production d’énergie.</p> <p>Pinnacle Renewable Energy Inc. est en train de mettre au point une installation de granules près d’Edmonton et s’approvisionnera en biomasse auprès des scieries régionales.</p> <p>À High Level, en Alberta, Tolko Industries prévoit construire une centrale thermique qui consommera 80 % des résidus d’écorçage de la scierie. Le projet devrait être achevé en juin 2019.</p>	<p>Dialogue appuyé entre les sociétés forestières, les producteurs de fibre résiduelle et les industries en mesure d’utiliser le matériel pour la production de bioénergie.</p> <p>En mai 2018, Pinnacle Renewable Energy a terminé la construction d’une nouvelle installation de production de granules ayant une production brute annuelle estimée à 400 000 tonnes.</p>	<p>Continuer à travailler avec les promoteurs de biomasse pour utiliser la biomasse forestière afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par l’utilisation d’hydrocarbures.</p>	<p>Lafarge Cement : 2020</p> <p>Capital Power : 2019-2020</p> <p>Tolko Industries, High Level : 2019</p>
Alberta	<p><b>Programme de production de bioénergie</b></p> <p>Le Programme de production de bioénergie a pour objectif d’appuyer la capacité de production de bioénergie en Alberta afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l’utilisation de combustibles fossiles et de créer des occasions à valeur ajoutée offrant des avantages économiques.</p>	<p>Crédits versés aux producteurs de bioénergie et énergie produite (seulement les installations utilisant de la biomasse ligneuse pour la majorité de leur matière première)</p> <p><u>Avril 2016 à septembre 2017 (programme précédent)</u></p> <p>Subvention totale au secteur de l’électricité, du chauffage et des granules de bois = 9,08 M\$</p> <p>Subvention pour l’électricité = 6,5 M\$</p>	<p>En cours jusqu’en 2020</p>	<p>Mars 2020</p>

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
		<p>Subvention pour le chauffage = 0,86 M\$ Subvention pour les granules de bois = 1,7 M\$</p> <p>Octobre 2017 à mars 2020 (programme amélioré)</p> <p>Deux centrales indépendantes existantes de production d'énergie à la biomasse ligneuse recevront des subventions totalisant 16,096 millions de dollars.</p>		
<b>Alberta</b>	<p><b>Système de crédits compensatoires de carbone de l'Alberta – production de crédits compensatoires</b></p> <p>Le système de crédits compensatoires d'émissions de carbone de l'Alberta est un programme réglementé géré par le bureau des changements climatiques de l'Alberta qui permet aux installations visées par le règlement incitatif de concurrence du carbone d'acheter et de retirer des crédits compensatoires pour se conformer aux exigences.</p>	<p>Crédits compensatoires liés au carbone aux forêts et à la foresterie</p> <p>Protocole : Production d'énergie par la combustion de résidus de biomasse 2017 : crédits compensatoires générés pour 233 772 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> **</p> <p>Protocole : Projets écoénergétiques 2017 : crédits compensatoires générés pour 84 723 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub></p>	En cours	En cours
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<p><b>Conférence BIOCON Atlantique 2018</b></p> <p>Coanimée par BioNB les 23 et 24 mai 2018 à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.</p>	Atlantique BIOCON 2018 a présenté les meilleurs projets de bioéconomie en cours dans la région du Canada Atlantique et le reste du pays. Les principaux projets présentés incluaient des entreprises de ressources à valeur ajoutée, des exportations de ressources naturelles et d'innovation, ainsi que des modèles de collaboration de bioéconomie régionaux.	Les renseignements recueillis serviront à appuyer le développement de stratégies liées à la foresterie.	En cours
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<p><b>Initiative de faisabilité de conversion de biomasse pour les bâtiments gouvernementaux</b></p> <p>L'objectif de cette initiative est de vérifier la faisabilité de convertir les bâtiments publics au chauffage à la biomasse afin de réduire ou remplacer le brûlage de combustibles fossiles.</p>	Une DP a été publiée pour cerner des solutions pour la conversion de bâtiments publics. Le travail se poursuit pour déterminer et évaluer les solutions possibles pour la mise en œuvre.	Continuer l'étude de la faisabilité de la conversion. Étudier les installations de conversion d'autres administrations.	Mars 2019

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
Nouvelle-Écosse	<b>Développement de solutions de chauffage à l'énergie ligneuse pour les bâtiments gouvernementaux.</b>	De nombreux ministères appuient l'étude de la possibilité de chauffer les bâtiments gouvernementaux à l'aide de systèmes de chauffage à base de copeaux.	Une évaluation des installations possibles dans diverses régions de la province est en cours. Des protocoles d'approvisionnement et des évaluations d'analyse de rendement sont mis au point et étudiés.	
Ontario	<b>Initiative de durabilité communautaire de la Première Nation de Whitesand</b>  La Première Nation de Whitesand en Ontario remplacera sa centrale énergétique au diesel par une installation de cogénération de chaleur et d'électricité et une usine de granules de bois. L'initiative comprend également la gestion forestière de la forêt Armstrong pour assurer des forêts saines agissant comme puits de carbone.	Depuis 2009, la Première Nation de Whitesand, en Ontario, et le gouvernement du Canada ont investi 10,4 M\$ dans l'initiative de durabilité communautaire pour les coûts de développement de projet, qui comprennent les services de planification, environnementaux, d'ingénierie et d'autres services professionnels.  Accord d'achat d'électricité – contrat renouvelable de 20 ans d'achat d'électricité signé en mars 2018.  La construction du parc industriel s'est terminée en décembre 2017.	Les plans de construction et d'approvisionnement débiteront à l'automne 2018.  La phase 2 de construction de l'usine de cogénération et de l'usine de granules a débuté au printemps 2018.	Hiver 2020-2021 : Mise en service et opération du centre de bioéconomie.
Ontario	<b>Développement de l'usine de granules de bois de 150 000 tonnes métriques de la Première Nation de Wikwemikong à l'aide de la biomasse forestière de Nairn.</b>	Plan de commercialisation mondial, évaluation de la ressource forestière et évaluation du site terminés.  Plan d'affaires de catégorie 30 et planification d'ingénierie et environnementale terminés.  Évaluation de commercialisation régionale du Nord de l'Ontario terminée.	Terminer l'évaluation environnementale du site.  Terminer le plan d'affaires complet de catégorie 10 et la planification d'ingénierie et environnementale.  Démarrer la mise en œuvre des ententes, contrats et lettres d'intention d'approvisionnement en fibre, le cas échéant.	Construction tentative en 2020-2021
Ontario	<b>Développement de l'usine de granules de bois de 60 000 tonnes métriques de Wawasum Group Ltd à l'aide de la biomasse forestière de la communauté autochtone de Sand Point.</b>  Coentreprise entre la Première Nation Animiigoo Zaagi'igan Anishinaabek et la Première Nation Bingwi Neyaashi Anishinaabek.	Étude de faisabilité de la planification d'ingénierie, environnementale et opérationnelle terminée en 2016-2017.	Plan d'affaires de catégorie 10 pour l'ingénierie et la licence d'installation de ressource forestière et étude de marché à terminer pour septembre 2018.	Construction tentative en 2019-2020
Ontario	<b>Commercialisation d'Haliburton BioChar de production de carbone</b>	L'usine pilote a prouvé la faisabilité du processus à produire du charbon organique à partir du bois	Installer l'équipement de qualité commerciale et accélérer la production.	Construction tentative en 2018-2019

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	<b>organique provenant de produits de fibre ligneuse</b>	pour l'utiliser dans des applications de filtration et de purification ou à titre de substitut d'additif industriel pour les produits de pétrochimie et le carbone noir.		
<b>Ontario</b>	<b>Développement d'un système de chauffage centralisé au bois pour le centre-ville d'Haliburton</b> par TorchLight Bioresources et la forêt Haliburton, et production d'énergie électrique pour la scierie de la forêt d'Haliburton.	Appui du conseil d'Haliburton reçu. Octroi d'une subvention de 2,8 M\$ du fonds Ontario Municipal GHG Challenge Fund.	Conclure des ententes d'intérêts avec les entreprises intéressées et terminer le travail d'ingénierie.	Mise en service à l'automne 2019
<b>Ontario</b>	<b>Ajout de sécheuses à la biomasse ainsi que production électrique et agrandissement de l'installation de granules de bois KD Quality Pellets qui produit 200 000 tonnes chaque année.</b>	Usine avec moulin à marteaux et deux machines de fabrication de granules construite en 2014.	Assurer le financement et commander l'équipement.	Construction tentative de 2018 à 2021
<b>Québec</b>	<b>Forum Innovation Bois</b>  Le Forum Innovation Bois a été le point culminant du travail de cinq ateliers qui avaient pour mandat de déterminer les enjeux auxquels fait face l'industrie des produits forestiers et de trouver des façons de les atténuer. Ces projets, constitués d'environ quinze représentants de gouvernements, partenaires et industries, représentent cinq secteurs dominants : les scieries, les panneaux, les constructions en bois, les pâtes, papiers et bioproduits ainsi que la bioénergie.	Le forum s'est tenu le 25 septembre 2017. Le forum a permis de définir une vision commune pour l'avenir, basée sur l'intention de moderniser et de transformer l'industrie forestière du Québec. Le forum s'est terminé par la signature d'une déclaration officielle portant sur une vision commune du gouvernement et de l'industrie, pour assurer la durabilité du secteur forestier.  Bilan du Forum Innovation Bois tenu le 25 septembre 2017 qui réunissait une centaine de partenaires afin de faire le bilan des mesures du Plan de travail Innovation Bois ayant été mises en place.  Le Bilan du Forum Innovation Bois a permis d'identifier que plus de 80 % des mesures du plan de travail ont été mises en œuvre. De plus, des mesures additionnelles totalisant 7,65 M\$ ont été annoncées lors du Bilan du Forum Innovation Bois.		Terminé  Plusieurs mesures du Plan de travail Innovation Bois en cours de réalisation ou à venir ont été intégrées à la Stratégie de développement industriel 2018-2023.
<b>Québec</b>	<b>Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023</b>	Juin 2018 : annonce de la Stratégie dotée d'une enveloppe budgétaire de 827 M\$.	Diffusion de la Stratégie auprès des partenaires et du public.	2023

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	<p>L'objectif principal de la Stratégie de développement industriel est de permettre à ce secteur de demeurer compétitif et de contribuer davantage à la prospérité du Québec et de ses régions en soutenant les entreprises dans l'innovation, la modernisation et le développement de nouveaux produits et marchés qui assureront une continuité de l'opération des usines. Elle vise donc à transformer davantage le bois afin de créer de la richesse et de contribuer largement à la lutte contre les changements climatiques.</p>	<p>La Stratégie comporte 11 objectifs et 43 mesures permettant de relever les différents défis de l'industrie des produits forestiers. Ceux-ci s'articulent autour de 5 axes d'intervention qui ont pour but de permettre à ce secteur de demeurer compétitif et de contribuer davantage à la prospérité du Québec et de ses régions, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'innovation;</li> <li>- la modernisation et l'amélioration des équipements et des procédés;</li> <li>- la réglementation et les politiques publiques;</li> <li>- l'environnement d'affaires;</li> <li>- les marchés</li> </ul> <p>Vision globale portée par cette stratégie : À l'horizon 2023, l'industrie des produits forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est source de fierté et de création de richesse pour la société québécoise;</li> <li>- constitue un chef de file mondial pour ses produits valorisant la fibre de bois issue de forêts aménagées de façon durable;</li> <li>- s'adapte, se diversifie, se modernise et se réinvente, en adéquation avec l'évolution du contexte économique mondial;</li> </ul> <p>contribue, par ses diverses filières, à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et joue un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques.</p>	<p>Mise en place d'un cadre de suivi, d'évaluation et de reddition de comptes de la Stratégie (indicateurs et cibles)</p> <p>Mise en œuvre des mesures de la Stratégie.</p>	
<b>Québec</b>	<p><b>Plateforme Innovation</b></p> <p>Cette plateforme a pour objectif d'appuyer et d'accélérer le développement d'une nouvelle génération de panneaux et de produits d'ingénierie de composite de bois. La plateforme appuiera les fabricants, de la phase de conception de produits jusqu'à la phase de fabrication du produit pilote, en passant par la précommercialisation.</p>	<p>Le gouvernement du Québec a annoncé en mai 2017 qu'il y a investi 4 M\$ pour promouvoir l'innovation, la diversification et la concurrence dans l'industrie des panneaux.</p> <p>La Plateforme d'innovation panneaux est en phase de déploiement. À ce jour, 3 projets de développement de panneaux et de bois d'ingénierie composite de nouvelle génération ont été acceptés. L'objectif est de mettre à la disposition des entreprises un réseau d'équipements de recherche et des chercheurs de haut calibre spécialisés dans le</p>	<p>Poursuite de l'initiative et suivi des projets soutenus.</p>	<p>Mars 2021</p>



## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
		développement de produits innovants.		
Québec	<p><b>Programme d'innovation forestière (PIF)</b></p> <p>Le programme vise à stimuler les investissements dans la réalisation de projets innovants de transformation de produits forestiers. Cet appui prend la forme d'une aide financière pour la réalisation d'études ou de projets d'investissements.</p>	<p>Programme lancé en décembre 2015 avec un budget de 45 M\$ jusqu'en 2022.</p> <p>2017 : bonification des sommes allouées au programme. Ajout d'un deuxième volet visant à soutenir financièrement des promoteurs privés qui souhaitent réaliser des projets industriels utilisant des volumes importants de bois de qualité inférieure en provenance des forêts québécoises.</p> <p>2018 : deuxième bonification des sommes allouées au programme pour atteindre un budget total de 70 M\$ jusqu'en 2023.</p> <p>En juillet 2018, près de 80 projets acceptés pour un total de près de 40 M\$ d'aide financière dans le cadre de ce programme. De plus, plusieurs projets sont actuellement en analyse.</p>	Poursuite du Programme Innovation Bois et suivi des projets soutenus	Mars 2022
Québec	<p><b>Appui aux initiatives novatrices dans les usines de pâtes et papiers</b></p>	<p>En novembre 2016, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a annoncé l'octroi de deux aides financières aux entreprises du secteur des pâtes et papiers de la région de l'Outaouais, pour la mise en œuvre de technologies novatrices :</p> <p>Octroi d'une aide financière à Papier Masson WB Ltée pour la mise en œuvre d'un nouveau procédé de production de fibre de bois utilisé dans la fabrication de composite de bois-plastique servant à la fabrication de divers produits, comme les panneaux intérieurs de portes automobiles.</p> <p>Octroi d'une aide financière à Fortress Specialized Cellulose Inc. pour l'installation d'un nouveau système qui utilise le bois de bouleau pour produire la pâte servant au traitement chimique, un ingrédient utilisé dans la fabrication de nombreux produits</p>	Poursuite des projets.	2019-2020

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
		utilisés quotidiennement, comme les vêtements, les pièces automobiles et l'équipement médical.		
Québec	<p><b>Programme de biomasse forestière résiduelle</b></p> <p>Le Programme de biomasse forestière résiduelle vise à réduire les émissions de GES et la consommation de combustibles fossiles par le financement de projets de conversion énergétique à la biomasse forestière résiduelle.</p> <p>Il vise à soutenir la filière naissante de la valorisation énergétique de la biomasse forestière résiduelle en encourageant le développement d'infrastructures et de réseaux de distribution au Québec.</p>	<p>Un nouveau cadre normatif du programme Biomasse forestière résiduelle est entré en vigueur le 31 janvier 2018.</p> <p>Afin de poursuivre la réalisation de projets, des sommes additionnelles ont été allouées au programme de biomasse forestière résiduelle par le gouvernement du Québec en 2018.</p> <p>De plus, 50 millions de dollars additionnels, provenant du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement fédéral, ont été alloués au programme en 2017.</p>	Poursuite du programme et suivi des projets soutenus.	Programme en vigueur jusqu'au 31 mars 2021 ou lorsque le budget sera entièrement engagé.
Québec	<p><b>Crédit d'impôt pour la production d'huile pyrolytique à base de biomasse forestière résiduelle</b></p> <p>Ce crédit, fixé à 0,08 \$/L, est en vigueur du 1er avril 2018 au 31 mars 2023 et permettra d'effectuer une transition d'ici l'entrée en vigueur éventuelle d'une réglementation québécoise de contenus minimaux en biocombustibles. Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit des répercussions financières de 6,9 millions de dollars sur cinq ans pour cette mesure fiscale.</p>	<p>Entrée en vigueur en avril 2018 du crédit fixé à 0,08 \$/L. Il permettra d'effectuer une transition d'ici l'entrée en vigueur éventuelle d'une réglementation québécoise de contenus minimaux en biocombustibles.</p> <p>Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit des répercussions financières de 6,9 millions de dollars sur cinq ans pour cette mesure fiscale.</p>	Application du crédit d'impôt.	Le crédit d'impôt se terminera le 31 mars 2023.
Québec	<p><b>Mesures fiscales pour favoriser la production des biocarburants au Québec</b></p>	<p>Dans le cadre du Plan économique du Québec de mars 2018, le gouvernement a annoncé qu'il prolonge les mesures fiscales prenant fin le 31 mars 2018.</p> <p>Les modalités de ces mesures ont également été modifiées afin d'offrir des crédits d'impôt correspondant aux montants fixes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,03 \$/L pour l'éthanol de première génération;</li> </ul>	Application des mesures fiscales.	Modalités en vigueur du 1 <sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2023.

## MESURE DU CPC : *Produire des bioénergies et des bioproduits*

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
		<ul style="list-style-type: none"> <li>0,16 \$/L pour l'éthanol cellulosique;</li> <li>0,14 \$/L pour le biodiesel.</li> </ul> <p>Cette nouvelle approche tient compte de la performance des biocarburants à l'égard des réductions des émissions de GES. Pour l'industrie forestière, les producteurs d'éthanol cellulosique à base de biomasse forestière pourront compter sur une meilleure prévisibilité de leurs revenus grâce au montant fixe du crédit d'impôt offert.</p> <p>Ces nouvelles modalités permettront d'effectuer une transition d'ici l'entrée en vigueur d'une réglementation québécoise de contenus minimaux en biocarburants. Le gouvernement estime que le prolongement de ces crédits d'impôt représentera une aide fiscale de plus de 34 millions de dollars sur 5 ans pour les producteurs québécois.</p>		
<b>Yukon</b>	<p><b>Stratégie sur l'énergie de biomasse</b></p> <p>Approuvée en 2016, la stratégie sur l'énergie de biomasse décrit l'approche utilisée pour le développement de l'énergie de biomasse utilisée au Yukon.</p>	<p>Deux années de travail sont terminées grâce au financement de l'initiative sur les partenariats stratégiques de Ressources naturelles Canada pour appuyer le développement de la biomasse au Yukon.</p> <p>Les projets de l'an 2 (2017-2018) comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification stratégique pour les Premières Nations de Trondek Hwechin et Selkirk pour la mise en œuvre d'une économie de biomasse.</li> <li>- Évaluation financière d'un système de chauffage centralisé pour Trondek Hwechin.</li> <li>- Évaluation de la faisabilité de production combinée de chaleur à l'échelle résidentielle pour la Première Nation de Kluane.</li> <li>- Deuxième année de la solution de matière première nordique pour la Première Nation de Vuntut Gwitchin.</li> </ul>	<p>Le gouvernement du Yukon a négocié une entente de trois ans avec l'initiative sur la foresterie autochtone (RNCan), en se concentrant à offrir un appui pour la planification, l'ingénierie et le déploiement aux Premières Nations du Yukon.</p> <p>Le travail se poursuivra en 2018-2019 avec l'installation d'un système de biomasse à l'école de Watson Lake, à la suite d'un processus de demande de propositions.</p>	En cours

**MESURE DU CPC : Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
Alberta	<p><b>Programme de réduction des émissions de l'Alberta</b></p> <p>Ce programme est une société sans but lucratif financée par le gouvernement de l'Alberta qui travaille en collaboration avec le gouvernement, l'industrie et les novateurs afin d'accélérer le développement de technologies novatrices pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>L'optimisation des ressources biologiques est l'un des secteurs prioritaires du programme de réduction des émissions, qui se concentre sur les projets qui s'attaquent aux émissions de gaz à effet de serre biologiques, notamment dans les secteurs comme l'agriculture, la foresterie et la gestion des déchets.</p>	<p>Les projets liés aux nouvelles forêts et à la foresterie en 2018 seront probablement approuvés, cependant cela reste à déterminer.</p> <p>Les projets actifs liés aux forêts et à la foresterie incluent :</p> <p>Projet de cocombustion de biomasse de résidus ligneux de Genesee : Capital Power</p> <p>Mise en œuvre d'une industrie de ciment multisites au combustible à faibles émissions de carbone et optimisation de la chaîne d'approvisionnement</p> <p>Construction améliorée de routes et d'oléoducs pour minimiser l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur les tourbières</p> <p>Inoculants de plantes biologiques pour augmenter la séquestration de carbone dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie de l'Alberta</p> <p>Projet de démonstration de combustible de transport renouvelable</p>	Poursuite des appels de propositions	En cours
Alberta	<p><b>Innovation Alberta - Alberta Bioavenir</b></p> <p>Alberta Bioavenir vise à diversifier l'économie provinciale et à accélérer la croissance du secteur bioindustriel de l'Alberta en tirant profit des occasions qui se présentent. Ce programme est axé sur l'augmentation de la durabilité et la réduction de notre empreinte carbone en favorisant l'utilisation des ressources renouvelables de l'Alberta. Il fournit du financement dans trois secteurs prioritaires stratégiques : la recherche et l'innovation, la commercialisation de produits et de technologies, et l'utilisation d'équipements.</p>	Bioavenir Alberta appuie actuellement plus de 37 projets liés à la forêt, à la foresterie et à la biomasse ligneuse, et le financement total des projets s'élève à plus de 47 000 000 \$. Le financement total des projets désigne la valeur totale des projets, y compris les contributions d'Alberta Bioavenir, les contributions en biens et services et les autres sources de financement.	En cours	Décembre 2020
Alberta	<p><b>Programme de bioénergie d'Innovation Alberta</b></p> <p>Le programme de bioénergie investi dans des projets qui visent à adapter, élaborer et déployer des</p>		1 <sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2020 - Projet de récupération de matériaux pour les régions rurales de l'Alberta - budget de 5,654 M\$ - Le projet permettra de mettre sur pied une installation de présentation	En cours

**MESURE DU CPC : Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	technologies novatrices de bioénergie.		intégrée ayant pour objectif de convertir 95 % des matériaux de déchets de construction et de démolition reçus (quantité estimée de 24 000 à 40 000 tonnes par année) en produits commercialisables.	
<b>Alberta</b>	<p><b>Crédits d'impôt à l'investissement en capital</b></p> <p>Le programme de crédits d'impôt à l'investissement en capital n'est pas sectoriel; il contribue à l'augmentation des investissements en capital des entreprises participant aux activités de fabrication, de traitement, et d'infrastructures touristiques, en accordant un crédit d'impôt de 10 % pour les dépenses admissibles de plus d'un million de dollars. Le budget 2018 a prolongé le programme de crédits d'impôt jusqu'en 2021-2022, offrant 30 M\$ chaque année.</p>	Depuis 2018, le secteur a reçu 14,2 des 70 M\$ de crédits d'impôt disponibles dans le cadre du programme. Les sociétés récipiendaires ont amassé plus de 168,99 M\$ en investissements connexes.	En cours	2022
<b>Alberta</b>	<p><b>Alberta - Partenariats émergents sur l'énergie propre</b></p> <p>Favorise les partenariats technologiques stratégiques entre les entreprises de technologie de pointe, les administrations ciblées et le système d'innovation de l'Alberta.</p>	2017 – Projets financés - Biopile – production décentralisée de combustible à partir de résidus forestiers et agricoles – contribution financière de 750 000 \$ - financement total pour le projet de 2 527 000 \$	En cours	En cours
<b>Saskatchewan</b>	<p><b>Planification de l'aménagement des forêts</b></p> <p>Les détenteurs d'ententes d'aménagement forestier sont tenus par la loi de réagir à la façon dont les changements climatiques affecteront leur capacité à atteindre leurs cibles de gestion.</p>	Trois plans d'aménagement forestier approuvés comprenant une section traitant de l'impact des changements climatiques sur leurs capacités à atteindre les cibles définies dans le plan.	Approuver trois plans d'aménagement forestier - Cibles des PAF à venir :	2018
<b>Saskatchewan</b>	<p><b>Évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques en fonction du cadre d'AFD du CCMF</b></p> <p>Dans le cadre de ce projet de collaboration entre la Direction du service des forêts du ministère de l'Environnement et Mistik Management Ltd. (industrie forestière), une étude de cas</p>	L'étude de cas et la recherche sont terminées, et l'ébauche de rapport est en cours de rédaction.	Continuer de collaborer avec le gouvernement provincial et l'industrie forestière dans le but d'accroître l'utilisation des outils d'adaptation et le recours à l'AFD.	Automne 2018

**MESURE DU CPC : *Avancement de l'innovation en pratiques de gestion forestière efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre***

COMPÉTENCE	ACTIVITÉ	STATUT/ACCOMPLISSEMENTS	PROCHAINES ÉTAPES – CIBLES	DATE DE FIN/CIBLE
	reposant sur une version adaptée à l'industrie de l'évaluation du CCMF concernant la vulnérabilité aux changements climatiques a été entreprise.	Mistik Management Ltd. s'appuie sur les résultats pour intégrer les adaptations aux changements climatiques à ses activités d'aménagement et de planification.		
<b>Manitoba</b>	<p><b>Évaluation des réserves de carbone dans les milieux humides forestiers</b></p> <p>Mise en œuvre d'un protocole d'évaluation rapide pour estimer les réserves de carbone dans les milieux humides des territoires forestiers boréaux. Les partenaires sont le Conseil de recherches de la Saskatchewan, Canards Illimités Canada, Louisiana-Pacific Canada Ltée, Spruce Products Ltd, Brandon University. Le financement est fourni par l'initiative sur la foresterie durable.</p>	Mise en œuvre d'un protocole d'échantillonnage et d'essai à l'aide d'un échantillonnage terrain réalisé à l'été de 2016 et de 2017; première ébauche du guide du praticien terminée en 2018.	Détermination en laboratoire du contenu en carbone tourbeux à effectuer d'ici septembre 2018; analyse des données et rapport finaux à terminer d'ici mars 2019.	2019